



Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 11 janvier 2024

Présents : Denis SOTTER, Jeanne SOTTER (partiel), Jean Marc GUÉHO, Philippe PERON, Françoise PERON (partiel), Daniel JEANNEAU, Jacques SAVEL, Dominique LESENNE, Laurent GAUBICHET, Véronique GAUBICHET, Jean Michel FLOCH, Claudine FLOCH, Philippe HILLAIRET, Jean-Pierre COTTON, Philippe GREGOIRE, Daniel MURAIL, Josette MURAIL, Patrice GASTINEAU, Hervé DELANNOY, Cécile DELANNOY (Partiel), Marie-Pierre LANDRY, Didier SOTTER, Anne SOTTER, Éric PERNET

Excusés : Bernard DUBOT, Philippe KRAFT, Pascale DERUNES, Hervé ROUXEL, Yolande BONABLE, Bernard GAULTIER, Eliane GAULTIER, Pauline PERNET

Procurations pour : Pascale DERUNES pour Philippe HILLAIRET
Bernard DUBOT pour Jean-Pierre COTTON
Yolande BONABLE pour Dominique LESENNE
Philippe KRAFT pour Daniel MURAIL
Bernard GAULTIER pour Denis SOTTER
Eliane GAULTIER pour Jean-Marc GUEHO
Jeanne SOTTER pour Hervé DELANNOY

ORDRE du JOUR :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Election du bureau
- Tarifs et cotisations
- Promotions
- Entretien
- Sortie d'été
- Questions diverses

Rapport Moral :

Notre président D.SOTTER ouvre la séance en souhaitant une bonne année à toutes et tous.

En 2023, le CCAN comptait dans ses rangs 58 adhérents dont l'âge varie de 12 à 82 ans. La moyenne d'âge est de 63.2 ans. Il y a 40% de femmes pour 60% d'hommes.

Nous avons effectué 17 sorties pour 92 jours de mer et 413 journées de mer. Le détail des sorties figure dans le document joint.

48 adhérents sont sortis durant cette année. Les plus « actifs » ont passé 28 jours à bord.

Vous pouvez voir aussi dans le document joint les différents travaux effectués durant 2023. Cette année a été très « prolifique » en travaux et donc notre trésorerie en a été touchée. Une liste des travaux à faire en 2024 est notée en annexe.

Nous ne revenons pas sur le problème d'assurance que nous avons eu à l'automne, un compte rendu est fait dans le document joint.

Le rapport moral est voté à l'unanimité.

Rapport financier :

Le rapport financier est décrit avec précision dans le document joint. En conclusion nous avons 8000€ en caisse à la fin 2023. Cela nous permet de rembourser 12 parts avec le même système que précédemment, à savoir écrêtage par le haut puis tirage au sort.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Elections du bureau

J.SAVEL qui a œuvré durant de longues années au niveau de la sécurité au club désire prendre un peu de recul et ne s'occuperait plus que de la « sécurité personnelle », à savoir vérification des gilets, harnais,...

P.GASTINEAU se propose pour suppléer J.SAVEL pour la partie « sécurité générale ».

H.ROUXEL demande d'arrêter sa collaboration au projet d'été pour devenir adjoint à l'entretien.

Le bureau se compose donc comme suit :

	Sortant	Elu
Président	D.SOTTER	D.SOTTER
Vice-pdt	J.SAVEL	J.SAVEL
Trésorier	J.M.GUEHO	J.M.GUEHO
Secrétaire	P.HILLAIRET	P.HILLAIRET
Secrétaire adj.	P.PERON	P.PERON
Resp. Entretien	JP.COTTON	JP.COTTON
Adj. Entretien	J.SAVEL	J.SAVEL
Adj. Entretien	J.M.FLOCH	J.M.FLOCH
Adj. Entretien	J.M.GUEHO	J.M.GUEHO
Adj. Entretien	D.LESENNE	D.LESENNE
Adj. Entretien		H.ROUXEL
Inscriptions	P.HILLAIRET	P.HILLAIRET
Assurances	JP.COTTON	JP.COTTON
Sécurité	J.SAVEL	J.SAVEL/P.GASTINEAU
Gestion Cartes	P.PERON	P.PERON
Gestion Adhérents	P.HILLAIRET	P.HILLAIRET
Sortie été	D.MURAIL/H.ROUXEL	D.MURAIL
Superviseur site Web	J.SIERRA/D.SOTTER	J.SIERRA/D.SOTTER
Compte FACEBOOK	P.KRAFT	P.KRAFT

Le bureau est élu à l'unanimité.

Tarifs 2024 :

Vous trouverez dans le document joint les différentes raisons qui nous amènent à faire les propositions suivantes concernant les tarifs

PROPOSITION	ADHESION	JOURNEE de MER
1	15€	40€ Inchangé
2	15€	42€
3	15€	45€

Les résultats du vote sont les suivants :

Proposition 1 : 0
Proposition 2 : 12
Proposition 3 : 19

En conséquence, les nouveaux tarifs sont les suivants :

Adhésion	15€
Journée de mer pleine saison	45€
Journée de mer basse saison	35€

La basse saison s'étend du 01/10 au 30/04 hors week-end. Vous trouverez aussi en pièces jointes une fiche d'inscription et un RIB. Vous pouvez me renvoyer la fiche d'inscription en format PDF de préférence et régler votre cotisation soit par chèque soit par virement.

Promotions :

Nous vous rappelons que pour qu'un adhérent obtienne une promotion, il faut qu'il soit proposé par 2 chefs de bord lors de 2 sorties différentes. L'adhérent peut refuser la promotion.

P.GASTINEAU est nommé chef de quart.

Toutes nos félicitations

Projet d'été :

A ce jour, nous n'avons pas de projet ni pour le printemps, ni pour l'été. Les adhérents qui auraient des projets pour l'une ou l'autre des périodes sont priés de les communiquer au président.

Suivant les propositions, un choix sera fait sur la destination et un calendrier indicatif pour ces différentes croisières sera établi.

Questions Diverses :

Vous trouverez dans le document joint un compte-rendu de l'assemblée générale de UP-LA TURBALLE (Usagers du port de LA TURBALLE) association dont nous sommes adhérent.

De même vous trouverez dans le document un graphique sur la valorisation se STERGANN.

Enfin, nous avons appris inopinément que la société LAN (Loire Atlantique Nautisme) qui gère le port de plaisance de LA TURBALLE a changé notre bateau de place pour une place un peu plus large, située au ponton B26.

Dates des prochaines réunions de bureau :

08/02/24

07/03/24

11/04/24

16/05/24 à confirmer le 9 mai jeudi de l'Ascension

13/06/24

12/09/24

10/10/24

14/11/24

12/12/24

09/01/25 AG

Et n'oubliez pas de visiter régulièrement notre site : <https://ccan-voile-44.fr>

Ainsi que notre page Facebook [ccannantes44](#)

Le président D.SOTTER

Le secrétaire

P.HILLAIRET

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Sotter', with a horizontal line extending from the end of the signature.